



Fisc et délais de forclusion suite à saisie sur salaire

Par **SAINT_JUST**, le **22/12/2008** à **13:07**

Bonjour,

Le trésor public vient de me faire une saisie sur salaire + un blocage de compte bancaire pour des impôts sur le revenus de 2002 et 2003 + taxe d'habitation de 2005, ok pour la taxe d'habitation, mais je croyais que pour 2002 et 2003 il y avait Forclusion après 4 ans.

Qu'en pensez vous ?

Merci,